

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR X LA NATURALISATION *
X L'EXPOSITION *
DE SPÉCIMENS D'ANIMAUX MORTS D'ESPÈCES PROTÉGÉES

(* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande)

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : 7 rue de robiniers
 Commune : Aix-en-Provence
 Nature des activités : Muséographie et muséologie
 Qualification :
 Code postal : 13090

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION :

Nom scientifique Nom commun	Quantités (1)	Description (2)	Origine (3)
B1 Classe des Mammifères		Animaux (entiers ou parties) pour naturalisation, préparation de crânes, préparation des squelettes et montages anatomiques scientifiques, mises en peaux scientifiques, mise en alcool, prélèvement ADN (doublet envoyé au MNHN à Paris)	Saisies, collisions véhicules ou vitres, zoos, élevages, découvertes fortuites, échouages
B2 Classe des Oiseaux		Animaux (entiers ou parties) pour naturalisation, préparation de crânes, préparation des squelettes et montages anatomiques scientifiques, mises en peaux scientifiques, mise en alcool, prélèvement ADN (doublet envoyé au MNHN à Paris)	Saisies, collisions véhicules ou vitres, zoos, élevages, découvertes fortuites
B3 Classe des Reptiles		Animaux (entiers ou parties) pour naturalisation, préparation de crânes, préparation des squelettes et montages anatomiques scientifiques, mises en peaux scientifiques, mise en alcool, prélèvement ADN (doublet envoyé au MNHN à Paris)	Saisies, collisions véhicules ou vitres, zoos, élevages, découvertes fortuites
B4 Classe des Amphibiens		Animaux (entiers ou parties) pour naturalisation, préparation de crânes, préparation des squelettes et montages anatomiques scientifiques, mises en peaux scientifiques, mise en alcool, prélèvement ADN (doublet envoyé au MNHN à Paris)	Saisies, collisions véhicules ou vitres, zoos, élevages, découvertes fortuites
B5 Classe des Actinoptérygiens (Poissons osseux)		Animaux (entiers ou parties) pour naturalisation, préparation de crânes, préparation des squelettes et montages anatomiques scientifiques, mises en peaux scientifiques, mise en alcool, prélèvement ADN (doublet envoyé au MNHN à Paris)	Saisies, collisions véhicules ou vitres, zoos, élevages, découvertes fortuites, échouages
B6			

Classe des Chondrichthyens (Poissons cartilagineux)		Animaux (entiers ou parties) pour naturalisation, préparation de crânes, préparation des squelettes et montages anatomiques scientifiques, mises en peaux scientifiques, mise en alcool, prélèvement ADN (doublet envoyé au MNHN à Paris)	Saisies, collisions véhicules ou vitres, zoos, élevages, découvertes fortuites, échouages
B7			
B8			
B9			
B10			
B11			
B12			
B13			
B14			
B15			

(1) Nombre de spécimens

(2) préciser la nature des spécimens : animal entier ou partie (préciser laquelle)

(3) provenance du spécimen : pour la demande de naturalisation = lieu de découverte, date, circonstances, causes de la mort ; pour l'exposition = référence de l'autorisation de naturalisation ou date d'entrée en collection

C. S'IL S'AGIT D'UNE NATURALISATION

CI. PRÉCISEZ QUI EST CHARGÉ DE LA NATURALISATION

Indiquer le nom ou la dénomination du taxidermiste : Kraniata

Sa forme juridique : Entreprise individuelle

Son adresse : 11 rue Dr Jamot

Code postal : 23250 Commune : Sardent

Son numéro d'inscription au registre des métiers : 821 373 230 RM 23

au registre du commerce :

Sa qualification (*) d'artisan de maître artisan

Le taxidermiste soussigné s'engage à tenir un registre d'entrée et de sortie des spécimens qu'il traite et à laisser libre accès à ses installations professionnelles aux agents mentionnés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement.

Fait à Sardent Le 06.05.2021 Signature du taxidermiste



C2. PRÉCISEZ QUEL EST LE LIEU DE CONSERVATION DU SPÉCIMEN NATURALISÉ

Indiquer le nom ou la dénomination du lieu de conservation : Réserves du Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence

Sa forme juridique :

Son adresse : 140 rue Marcelle Isourd

Code postal : 13090 Commune : Aix-en-Provence

C3. PRÉCISEZ S'IL Y A UN TRANSPORT À L'OCCASION DE LA NATURALISATION

De Réserves du Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence

(lieu de stockage du spécimen à naturaliser)

A Réserves du Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence

(lieu de conservation du spécimen à naturaliser)

Via l'atelier de taxidermie désigné ci-après

Nom ou dénomination : Kranata.....
Adresse : ... 11 rue Dr Jumot.....
Code postal : ... 23250..... Commune : ... Sardent.....

D. S'IL S'AGIT D'UNE EXPOSITION *

D1. PRÉCISEZ LA NATURE DE L'EXPOSITION *

Exposition à titre (*) gratuit onéreux
Existence d'une collection déjà autorisée : oui non

Si oui précisez :

- le numéro et la date de l'autorisation d'exposition de la collection.....
- la date d'expiration de l'autorisation d'exposition de la collection.....

D2. PRÉCISEZ S'IL S'AGIT D'UNE EXPOSITION SUR LE LIEU DE CONSERVATION DU SPÉCIMEN NATURALISÉ

Le but de l'exposition :

La durée de l'exposition (dates) :

La thématique de l'exposition en joignant un plan et une notice explicative :

Les modalités de présentation des spécimens en précisant pour chaque spécimen ou groupe de spécimens l'utilisation qui en est faite et le contexte dans lequel il est utilisé.

Dans la mesure du possible, des schémas, photos ou autres formes d'illustration doivent être joints à la demande :

Suite sur papier libre.

D3. PRÉCISEZ S'IL S'AGIT D'UN TRANSPORT ET D'UNE EXPOSITION EN DEHORS DU LIEU DE CONSERVATION DU SPÉCIMEN NATURALISÉ

Le nom ou la dénomination du lieu d'exposition :

Sa forme juridique :

Son adresse :

Code postal : Commune :

Le but de l'exposition :

La durée de l'exposition (dates) :

La thématique de l'exposition en joignant un plan et une notice explicative :

Les modalités de présentation des spécimens en précisant pour chaque spécimen ou groupe de spécimens l'utilisation qui en est faite et le contexte dans lequel il est utilisé.

Dans la mesure du possible, des schémas, photos ou autres formes d'illustration doivent être joints à la demande.

Suite sur papier libre.

Vous vous engagez à ne pas céder les spécimens pour lesquels vous bénéficiez d'une dérogation pour la naturalisation et l'exposition et à permettre aux agents visés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement, le libre contrôle des spécimens et de leur lieu de conservation ou d'exposition.

* Cocher les cases correspondantes.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à : Aix-en-Provence
le 01/05/2021
Tampon et signature du pétitionnaire/mandataire :



MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE
7, Rue des Robinières
13090 Aix-en-Provence
Tel. 04 88 71 81 31